



# Évaluation des réalisations du Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence

Rapport d'évaluation  
Juillet 2020



Sécurité publique  
Canada

Public Safety  
Canada

Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2020

No de cat. : PS18-52/2020F-PDF

ISBN : 978-0-660-35636-5

Ce matériel peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales à condition d'en citer la source.

# Table des matières

page

**4**

---

*Contexte*

---

page

**5**

---

*Objet et  
méthodologie de  
l'évaluation*

---

page

**6**

---

*Pertinence*

---

page

**8**

---

*Conception, mise en  
œuvre et premiers  
résultats*

---

page

**19**

---

*Efficacité*

---

page

**24**

---

*Conclusions*

---

page

**25**

---

*Recommandations*

---

page

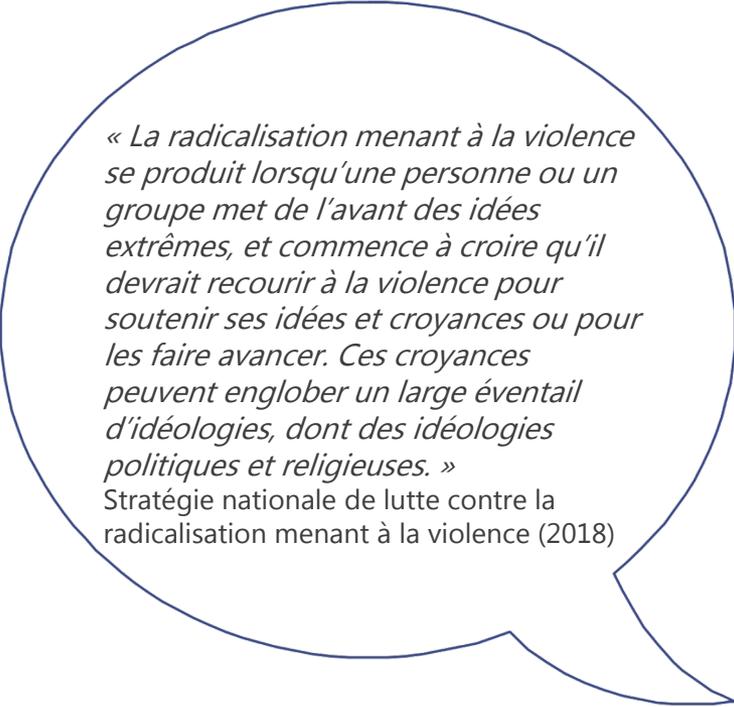
**26**

---

*Plan d'action de  
la gestion*

---

# Contexte



*« La radicalisation menant à la violence se produit lorsqu'une personne ou un groupe met de l'avant des idées extrêmes, et commence à croire qu'il devrait recourir à la violence pour soutenir ses idées et croyances ou pour les faire avancer. Ces croyances peuvent englober un large éventail d'idéologies, dont des idéologies politiques et religieuses. »*  
Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence (2018)

Établi en 2017, le Centre canadien est un centre d'excellence en ce qui a trait à la lutte contre la radicalisation menant à la violence (LRV) dans le contexte canadien. Même si le gouvernement fédéral participait depuis plusieurs années aux efforts nationaux et internationaux de LRV, le Centre canadien a été créé pour accroître le soutien et la coordination de ces efforts, et, par l'accent qu'il met sur la prévention, pour appuyer les réponses habituelles en matière de sécurité et de renseignement face à la radicalisation.

Les activités du Centre sont réparties en trois principales catégories :

- Leadership national — par l'entremise de la mise sur pied de la Stratégie nationale de LRV ainsi que de la consultation et de la coordination auprès de partenaires multisectoriels;
- Développement et mobilisation des connaissances — dans le cadre de la Stratégie nationale de LRV, appuyer et créer des pratiques exemplaires et des ressources fondées sur des données probantes;
- Programme de subventions et de contributions — appui de programmes ciblés par l'intermédiaire du Fonds pour la résilience des collectivités (FRC), dont l'objectif est d'aider à financer des initiatives locales visant à prévenir la radicalisation menant à la violence au Canada.

# Objet et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation des réalisations était axée sur la conception, la mise en œuvre et la production d'extraits du programme, tout en tenant compte de l'atteinte des premiers résultats, de l'efficacité du programme et de la conformité aux priorités fédérales et aux objectifs ministériels. L'évaluation portait sur les activités du Centre entre juillet 2017 (ouverture du Centre) et septembre 2019 et s'est fondée sur de multiples sources de données pour permettre la triangulation des résultats.

## Entrevues



Trente entrevues ont été réalisées auprès de membres du personnel du programme et de Sécurité publique Canada, de membres du Comité d'experts, de représentants de projets financés, de membres du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial, de représentants d'autres ministères et organismes fédéraux pertinents ainsi que d'intervenants canadiens et internationaux.

## Littérature et examen des documents de programme



Une recherche bibliographique a été effectuée afin de déterminer si on a mentionné les documents publiés par le Centre canadien dans la littérature. On a également passé en revue la littérature universitaire et grise portant sur les pratiques exemplaires en matière de conception de programmes de LRV.

## Examen des dossiers, des données et des documents



Les dossiers, les données et les documents comprennent les documents internes de programme pertinents, les données de mesure du rendement et les données administratives, les documents relatifs au FRC, les rapports financés en entier ou en partie par le Centre canadien ainsi que les données financières.

## Limites

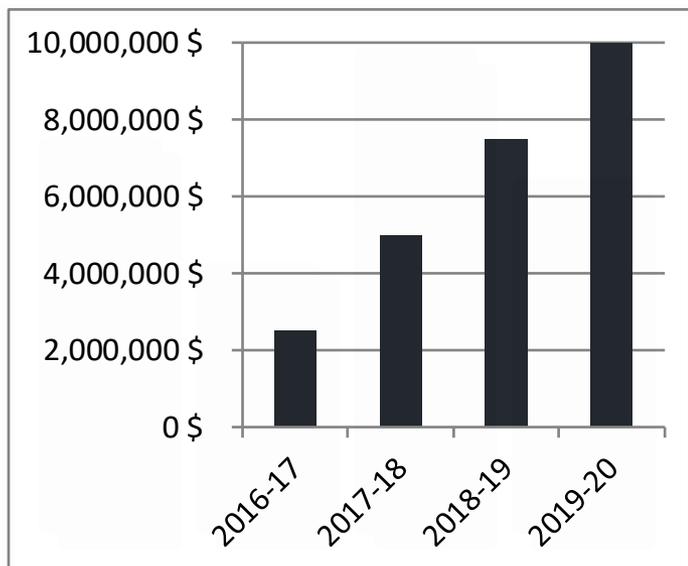
Dans l'ensemble, les intervenants externes avaient une expérience directe limitée et des connaissances restreintes quant à la conception et à la mise en œuvre globales du programme, et leurs réponses étaient axées sur les activités du Centre, auxquelles ils participaient davantage. Le Centre canadien ne suit pas systématiquement ses extraits et ses résultats, alors il n'était pas possible de quantifier certains indicateurs de rendement. Étant donné que le Centre canadien est encore relativement récent, certains informateurs clés ont fait remarquer qu'il était trop tôt pour évaluer de manière définitive la contribution du Centre pour ce qui est d'aider à établir et à maintenir des partenariats multisectoriels, un élément important de son rôle de leadership national.

# Pertinence

## Conformité aux priorités fédérales et aux objectifs ministériels

 **Constatation :** Le travail et l'orientation du Centre canadien sont conformes aux priorités fédérales, aux rôles et responsabilités du gouvernement fédéral ainsi qu'aux objectifs ministériels.

### Fonds alloués par le Conseil du Trésor (Budget de 2016)



La lettre de mandat de 2015 du ministre de la Sécurité publique démontre l'engagement du gouvernement fédéral à lutter contre la radicalisation menant à la violence par la création du Bureau du coordonnateur de la sensibilisation des collectivités et de la lutte contre la radicalisation, qui est devenu le Centre canadien. Le gouvernement a réitéré son engagement en décembre 2019 lorsqu'il a de nouveau donné comme mandat au ministre de soutenir les travaux du Centre canadien et d'investir dans les programmes de première ligne qui contribuent à la lutte contre la radicalisation menant à l'extrémisme violent. Le niveau de financement nécessaire de la part du gouvernement fédéral pour la LRV est fourni dans le cadre de l'engagement financier de 35 millions de dollars sur cinq ans dans le budget de 2016, suivi d'un financement annuel continu de 10 millions de dollars.

Les travaux du Centre canadien soutiennent directement l'un des six domaines prioritaires de Sécurité publique Canada depuis trois ans, qui consiste à « continuer d'intensifier les efforts déployés pour lutter contre la radicalisation, la violence et le terrorisme avec tous les ordres de gouvernement, les partenaires internes et les autres intervenants. »

# Pertinence

## Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)

---



**Constatation :** Le Centre canadien a pris plusieurs mesures actives visant à promouvoir et à faire avancer les considérations relatives à l'ACS+ dans le cadre de ses travaux et des programmes liés à la LRV en général.

---

Une des priorités fédérales consiste à veiller à ce qu'on tienne compte des répercussions différentielles sur divers groupes dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de lois et de programmes gouvernementaux. Le Centre canadien a pris plusieurs mesures actives visant à promouvoir et à faire avancer les considérations relatives à l'ACS+ dans le cadre de ses travaux et des programmes liés à la LRV en général. Plus précisément :

- Les facteurs de l'ACS+ ont été pris en compte tout au long de l'élaboration de la Stratégie nationale, et intégrés lors de la mobilisation des intervenants et de consultations publiques connexes.
- Les considérations relatives à l'ACS+ ont été prises en compte dans le cadre du choix de membres pour le Comité d'experts du Centre. Le Comité d'experts actuel est composé de 10 membres, dont quatre personnes sont des femmes, cinq sont des hommes et un non conforme à un genre. Plusieurs membres font partie d'une minorité visible, et un membre est autochtone.

- Dans le cadre de la mégasemaine 2019 du Centre, un atelier sur l'ACS+ a été organisé par un organisme financé par le FRC afin de passer en revue les progrès, les pratiques exemplaires et les leçons apprises quant à l'intégration de l'ACS+ aux programmes liés à la LRV. Le rapport à ce sujet est accessible en ligne (en anglais seulement) pour aider les organismes qui participent aux travaux liés à la lutte contre la radicalisation menant à la violence (<http://moonshotcve.com/gender-in-cve-programs/>).

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Rôle de leadership national



**Constatation :** Le Centre canadien joue un rôle de leadership national dans la LRV.



L'évaluation a révélé que le Centre canadien a su occuper un rôle de leadership national dans le cadre de la LRV, ce qui représentait une lacune puisqu'aucun organisme au Canada n'avait exercé cette fonction avant 2017.

L'élaboration d'une stratégie nationale de LRV constituait une première étape clé pour fournir un leadership national. Le Centre a publié la Stratégie de lutte contre la LRV en 2018, 18 mois après l'ouverture du Centre. Selon des consultations menées auprès des principaux intervenants, la Stratégie nationale établit des domaines prioritaires visant à orienter le soutien du gouvernement fédéral en ce qui a trait aux travaux liés à la LRV : l'acquisition, la communication et l'utilisation de connaissances; la LRV dans l'espace en ligne; et l'appui des interventions au moyen de la prévention précoce, de la prévention auprès des personnes à risque et du désengagement des idéologies violentes.

Le Centre canadien a atteint ses indicateurs de rendement dans le domaine d'activité lié au leadership national, principalement dans le cadre de consultations et d'activités liées à l'élaboration de la Stratégie nationale, mais également dans le cadre de ses activités permanentes. On ne fait pas le suivi de la mesure dans laquelle les priorités nationales cernées progressent comme prévu, alors il est difficile de déterminer le niveau de réussite à ce sujet.

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Rôle de leadership national

### Cibles et indicateurs de rendement | Niveau de réussite

La stratégie est élaborée

Nombre et pourcentage de priorités de la Stratégie nationale qui avancent comme prévu

Nombre d'organismes mobilisés par le Centre canadien [>25]; et nombre d'activités de mobilisation réalisées (par exemple, consultations officielles, réunions, etc.) [>50]

Nombre de produits importants visant à soutenir les politiques et les lois [>10]

**La stratégie est achevée**

**Les documents de projet liés au FRC fournissent des données probantes indiquant que des mesures sont prises à l'égard des trois domaines prioritaires d'une manière ou d'une autre, mais il n'existe pas de données probantes indiquant qu'un suivi uniforme de cet indicateur est effectué.**

**Pour orienter la Stratégie, plus de 100 réunions ont été organisées avec 275 intervenants et organismes différents, dans 14 villes, dans les 10 provinces. La mégasemaine annuelle organisée par le Centre continue de mobiliser des organismes.**

**Selon des exemples de produits fournis dans le cadre de l'évaluation, la cible semble avoir été atteinte.**

Nombre de secteurs avec lesquels des partenariats ont été établis et auxquels le Centre canadien offre du soutien (trois secteurs).

**La plupart des projets liés au FRC (93 %) comportent au moins un partenariat, et 86 % des projets en comportent deux ou plus. Les partenariats établis dans le cadre des projets liés au FRC ne comprenaient pas moins de sept domaines différents (nombre de projets entre parenthèses) : Organismes sans but lucratif et organismes au service de la collectivité (18), éducation (18), système de justice pénale (16), autres intervenants gouvernementaux (14), partenariats internationaux (10), soins de santé (9) et autres secteurs (5), qui comprennent les médias et la technologie, ainsi que les organisations confessionnelles.**

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Rôle de leadership national



### Forces et réussites

En plus de l'élaboration de la Stratégie nationale, l'évaluation a permis de démontrer un certain nombre d'autres réalisations illustrant le rôle de leadership national du Centre, notamment :

- la création d'un profil pour exercer un leadership national auprès des intervenants canadiens (universitaires et organismes communautaires) et des homologues internationaux;
- le soutien offert dans le cadre d'activités et la participation à des activités visant à cerner les priorités nationales, les lacunes ainsi que les questions et les tendances nouvelles, notamment dans le cadre de conférences, de forums internationaux, de relations continues avec des praticiens et de rapports soumis par des équipes chargées de projets financés par le FRC;
- la promotion de partenariats multisectoriels dans le cadre de projets financés par le FRC ainsi que le soutien et la facilitation d'occasions de réseautage, comme le réseau des praticiens canadiens pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, et les divers centres multiorganisationnels et tables d'intervention en place dans certaines villes canadiennes.



### Suggestions d'amélioration

De plus amples travaux pourraient être réalisés dans les domaines suivants, selon des informateurs clés :

- examiner des possibilités de synergies avec d'autres ministères et améliorer la collaboration (par exemple, Affaires mondiales Canada ou la Gendarmerie royale du Canada);
- jouer un rôle plus important dans la coordination des efforts de LRV au Canada, afin que les efforts soient dirigés à l'échelle nationale, coordonnés à l'échelle régionale et déployés à l'échelle locale;
- mener davantage d'activités de sensibilisation afin de nouer le dialogue avec les jeunes, les travailleurs de première ligne et les organismes dans la collectivité, surtout avec ceux qui ne sont pas conscients de leur rôle dans la lutte contre la radicalisation menant à la violence;
- désigner une personne chargée d'assurer la liaison avec les provinces et les collectivités.

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Développement et mobilisation des connaissances

 **Constatation :** Le développement et la mobilisation des connaissances ont connu quelques réussites, mais il s'agit de l'activité à laquelle il faut porter le plus d'attention.

Parmi les principales activités du Centre canadien comptent le financement, la planification et la coordination de la recherche visant à mieux comprendre la radicalisation menant à la violence et la manière de lutter contre cette dernière, de même que la mobilisation de la recherche auprès des agents de première ligne afin de prévenir la radicalisation menant à la violence. À l'appui de cette activité, le Centre canadien soutient le développement et la mobilisation des connaissances de diverses façons.

Le Centre canadien a participé à de nombreuses conférences et activités à l'intention de chercheurs, de praticiens et de partenaires. Il s'agit d'occasions idéales pour les intervenants de se rencontrer, d'apprendre les uns des autres, et d'appuyer l'établissement d'une communauté du savoir reconnue mondialement. En particulier, la mégasemaine est un événement annuel qui rassemble des praticiens, des chercheurs, des universitaires et d'autres intervenants gouvernementaux aux fins de transmission des connaissances, de réseautage et de présentation de services.

Le Centre canadien est bien placé pour déterminer les priorités en matière de recherche, agir en tant que principal gardien de la recherche produite et communiquer les résultats de recherche aux intervenants concernés. Le Centre a bien joué le premier de ces rôles, mais il n'a pas réalisé beaucoup de progrès en ce qui concerne les deux autres. Par exemple, sur le site Web de Sécurité publique Canada se trouve un catalogue de recherche comportant des renseignements sur la recherche concernant le terrorisme et la radicalisation menant à la violence, financée par le FRC et le projet Kanishka. Sur la page Web se trouvent également des liens vers les rapports de projets financés. Cependant, peu de gens savent que ces renseignements se trouvent sur cette page, et les renseignements n'y sont pas présentés de manière particulièrement évidente. Cette situation s'inscrit dans une hypothèse plus large selon laquelle le Centre canadien et ses activités sont peu connus du public, outre dans le milieu universitaire et le milieu de la recherche.

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Développement et mobilisation des connaissances



Le projet Kanishka a été créé en 2011 pour donner suite à une recommandation présentée dans le rapport final de la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India. Le projet Kanishka a permis de soutenir la recherche sur le terrorisme et la lutte contre le terrorisme, d'élargir la communauté de chercheurs qui se penchent sur les questions relatives au terrorisme, et de mettre les chercheurs en communication avec les cadres supérieurs chargés de la sécurité nationale, de même qu'avec l'ensemble de la collectivité.

### Mécanismes de mobilisation des connaissances

La mégasemaine et d'autres conférences dont le Centre canadien est coparrain représentent certains des principaux forums servant à transmettre des connaissances.

Les équipes chargées de projets financés par le FRC se communiquent leurs résultats, et elles les présentent lors d'ateliers et de conférences.

Le Centre canadien travaille en étroite collaboration avec ses homologues faisant partie du Groupe des cinq, du Groupe des Sept et de l'Union européenne. Le Centre dirige également la participation du gouvernement du Canada au Forum mondial de lutte contre le terrorisme sur Internet, et collabore avec un certain nombre d'autres organisations et organismes de recherche nationaux et internationaux.

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Développement et mobilisation des connaissances

Il semble que le Centre canadien ait réalisé du progrès quant à certains des indicateurs de rendement liés à la mobilisation des connaissances, toutefois les données probantes sont limitées ou incomplètes. À mesure que le Centre canadien arrive à maturité, certains indicateurs pourraient avoir besoin d'être précisés ou ajustés afin de refléter la réalité de la mobilisation du savoir et les activités de développement entreprises.

### Cibles et indicateurs de rendement | Niveau de réussite

<p>Nombre d'événements, de conférences et de symposiums auxquels le bureau de la LRV a participé. [&gt;25 par année]</p>	<p><b>Il est peu probable que le bureau ait participé à &gt;25 événements, conférences et symposiums par année.</b></p>	<p>Nombre de visites sur le site Web visant des produits de recherche et nombre de téléchargements de produits de recherche</p>	<p><b>74 749 visites entre le 1er avril 2017 et le 30 septembre 2019. Aucune information disponible sur le nombre de téléchargements de produits de recherche.</b></p>
<p>Nombre d'organismes participant aux événements organisés et financés par le bureau de la LRV [&gt;30]</p>	<p><b>Cible probablement atteinte, mais l'information n'est pas disponible.</b></p>	<p>Mesure de l'indice « Prêt à l'emploi » [75 % des répondants ont indiqué « bien » ou « très bien »]</p>	<p><b>Aucune information disponible</b></p>
<p>Nombre de pratiques fondées sur les données probantes signalées comme étant utilisées par les intervenants</p>	<p><b>Manque de clarté</b></p>	<p>Données probantes et description relatives à la portée et à l'incidence des produits de recherche et de connaissances</p>	<p><b>Il est difficile d'évaluer les échéances de projets donnés, et peu d'information est communiquée au Centre canadien.</b></p>

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Développement et mobilisation des connaissances



### Forces et réussites

- En fournissant du financement aux chercheurs et en soutenant les occasions de réseautage et d'échange, le Centre a contribué à la création d'une communauté de chercheurs canadiens.
- Le catalogue du projet Kanishka comporte 21 produits de connaissances (dont seulement un a été réalisé après 2017), et 9 autres produits sont en cours d'élaboration, ce qui répond aux objectifs de rendement. L'incidence et la portée des produits publiés varient. Par exemple, seulement 10 produits ont été cités plus d'une ou deux fois et ont fait l'objet de 448 citations au total sur Google Scholar, dont la moitié (56 %) date d'après le lancement du Centre canadien. Ces produits ont été cités ou diffusés par divers organismes multinationaux ou internationaux, des instituts de recherche et de politiques et, dans une moindre mesure, par des sources médiatiques au Canada.
- D'autres indicateurs de rendement, comme la participation du Centre lors d'événements, de conférences et de symposiums, de même que la participation d'organismes lors d'événements financés et organisés par le Centre canadien, semblent être atteints.



### Suggestions d'améliorations

- Le Centre n'effectue pas le suivi des indicateurs de rendement liés à la mobilisation des connaissances, et les équipes chargées de projets financés par le FRC n'établissent pas systématiquement de rapports à cet effet, ce qui veut dire qu'il n'était pas possible d'évaluer de manière systématique le nombre d'indicateurs de rendement atteints en matière de mobilisation et de développement des connaissances.
- Le Centre devrait mieux promouvoir et diffuser les recherches qu'il a financées, et surtout les rapports des projets financés.
- Le Centre devrait se montrer plus proactif dans la communication d'autres recherches et renseignements pertinents (par exemple, servir de gardien ou de conservateur de la recherche).
- La plus grande partie de la mobilisation des connaissances est réalisée dans le cadre d'événements parrainés ou coparrainés par le Centre, mais les frais de participation représentent une barrière pour certains intervenants.

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Subventions et contributions : Fonds pour la résilience des collectivités

 **Constatation :** On considère le FRC comme étant un mécanisme utile pour renforcer la capacité des organismes et des praticiens au Canada, car il répond aux priorités établies.

Le Centre canadien gère le FRC, un outil important pour soutenir les partenariats et l'innovation liés à la LRV au Canada. Le FRC est géré par la Direction générale des programmes au sein du Secteur de la gestion des urgences et des programmes de Sécurité publique Canada.

Le FRC permet de fournir de l'assistance financière à des organismes traitant d'au moins une des trois priorités énoncées dans la Stratégie nationale. Les organismes désirant obtenir une assistance financière peuvent également soumettre des projets dirigés par des jeunes qui visent à donner des moyens d'agir aux jeunes participant à la LRV. Les activités pouvant faire l'objet d'un financement par le FRC comprennent les recherches, les programmes, les évaluations et le réseautage (y compris les conférences, les ateliers et les séminaires).

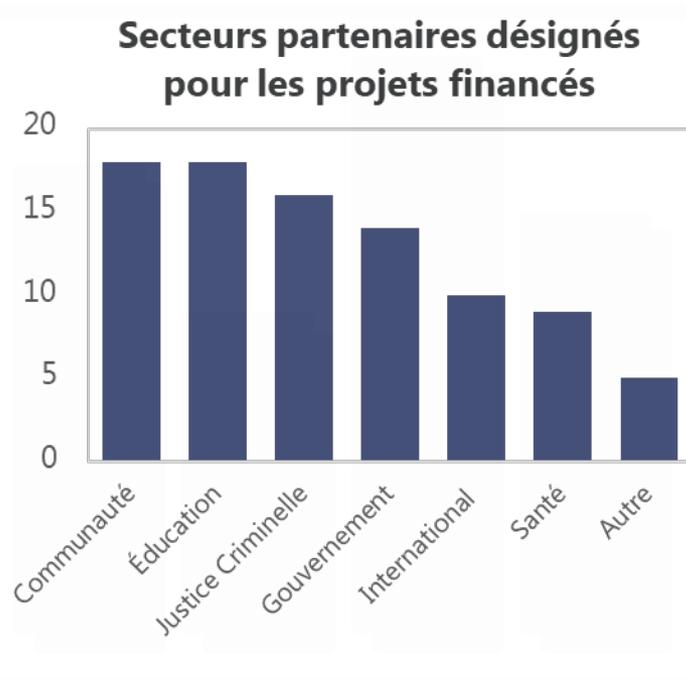
Un large éventail d'organismes et d'institutions peuvent présenter une demande de financement du FRC :

- les organismes, les sociétés et les associations communautaires ou professionnelles;
- les organismes sans but lucratif;
- les services de police provinciaux ou locaux;
- les universités et les établissements d'enseignement;
- les chercheurs individuels;
- les institutions de recherche;
- les organisations internationales non gouvernementales;
- les institutions à but lucratif.

Les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones ainsi que les administrations municipales peuvent présenter une demande de financement, mais aucune institution fédérale n'est admissible.

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Subventions et contributions : Fonds pour la résilience des collectivités



Le FRC a tenu trois appels de propositions depuis son lancement en décembre 2016 et a reçu plus de 200 demandes. En date du 31 octobre 2019, 28 ententes de financement ont été signées, et 95 % du financement versé entre les exercices 2016-2017 et 2018-2019 a été accordé à des projets. Un comité directeur supérieur, coprésidé par le directeur de la sécurité communautaire (Sécurité publique Canada) et le directeur principal du Centre canadien, établit les modalités du FRC et recommande des projets aux fins de financement. Le Centre canadien demande également à des représentants d'autres ministères d'examiner les propositions.

Les projets financés respectaient les objectifs globaux du FRC. La majorité des projets (70 %) portaient sur le soutien de modèles fondés sur des données probantes et de pratiques prometteuses permettant de s'attaquer aux facteurs de risque connus et de miser sur les facteurs de protection afin de prévenir la radicalisation menant à la violence. La moitié des projets portaient sur l'autonomisation des collectivités locales afin qu'elles prennent des mesures préventives contre toutes les formes de radicalisation menant à la violence.

Les partenariats représentent un élément essentiel des projets liés au FRC. Sept secteurs particuliers ont été déterminés comme étant des partenaires, et la plupart des projets comptaient des partenaires de plusieurs secteurs.

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Subventions et contributions : Fonds pour la résilience des collectivités

Le Centre canadien a atteint la plupart de ses indicateurs de rendement liés au traitement des domaines prioritaires dans le cadre de projets financés par le FRC. Le pourcentage de financement accordé aux programmes communautaires est inférieur au montant ciblé, mais les principaux informateurs ont souligné qu'il faudra un certain temps pour que les programmes communautaires renforcent leur capacité de concevoir et de mettre en œuvre des projets.

### Cibles et indicateurs de rendement | Niveau de réussite

Nombre et pourcentage de demandes financées portant sur les domaines prioritaires [90 %]

**100 % (même si les domaines prioritaires sont très larges)**

Le Centre canadien respecte les normes de service ministérielles liées aux subventions et aux contributions\*

**En 2016-2017 et en 2017-2018, la plupart des cas respectaient les normes. En 2018-2019, tous les cas respectaient les normes.**

Nombre et pourcentage de priorités prises en compte par le financement accordé [95 %]

**100 % des priorités ou objectifs ont été pris en compte par au moins un projet (même si les priorités sont très larges).**

Pourcentage du financement disponible consacré aux programmes communautaires [95 %]

**78,3 %**

\*Voici les normes de service de Sécurité publique Canada :

- accuser réception d'une demande de financement dans les 15 jours ouvrables — objectif fixé à 92 % pour le respect de cette norme;
- pour les demandes reçues après le 1er avril 2019 — communiquer une décision de financement dans les 52 semaines suivant la réception d'une demande complète – objectif fixé à 95 % pour le respect de cette norme;
- verser des fonds dans les 30 jours suivant la réception de tous les documents requis — objectif fixé à 80 % pour le respect de cette norme.

# Conception, mise en œuvre et premiers résultats

## Subventions et contributions : Fonds pour la résilience des collectivités



### Capacité de donner suite aux questions et aux priorités établies

- Le FRC finance des projets afin de répondre aux besoins établis dans la Stratégie nationale et de donner suite aux priorités qui y sont énoncées.
- Le FRC dispose de processus appropriés, reçoit des propositions pertinentes et finance des projets qui contribueront à faire mieux connaître la LRV dans le contexte canadien.
- Le FRC a reçu 238 demandes dans le cadre de ses trois appels de propositions, dont 106 en réponse au dernier appel (2018-2019).
- Le FRC a financé 28 projets divers réalisés dans de nombreuses régions et par différents organismes et chercheurs. Les projets acceptés dans le cadre du dernier appel n'ont pas encore été annoncés.
- Comme peu des projets financés sont achevés, il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence des projets financés. La plupart des projets s'étendent sur plusieurs années et ne font que commencer.



### Suggestions d'améliorations

- Le Centre canadien devrait envisager d'établir des sujets et des domaines prioritaires plus précis afin de mieux orienter les demandeurs et les responsables des programmes de LRV au Canada.
- Le Centre canadien devrait exiger une plus grande responsabilisation de la part des équipes chargées des projets financés en ce qui a trait à la production de rapports et aux évaluations afin d'être en mesure de déterminer l'efficacité des projets financés.
- Sécurité publique Canada devrait veiller à ce que les messages envoyés aux bénéficiaires du financement soient uniformes, qu'ils soient de la part du Centre canadien ou des agents régionaux de la Direction générale des programmes.

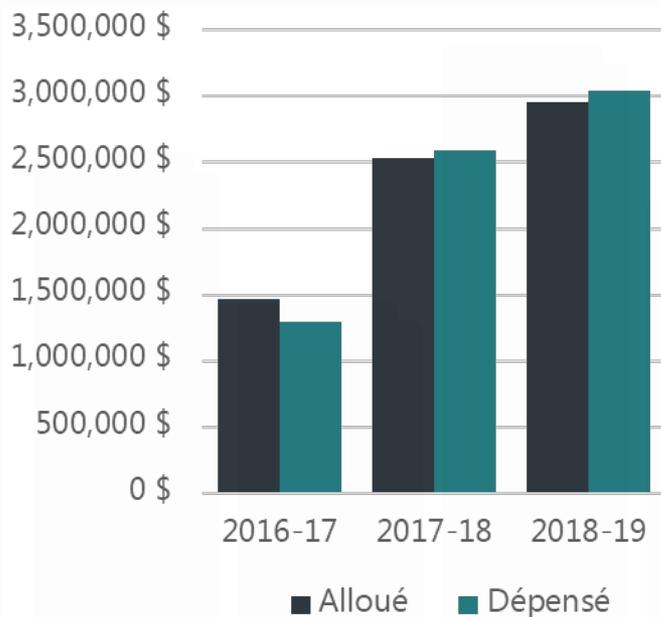
# Effacité

## Administration du programme



**Constatation :** Le Centre canadien est géré de manière efficace selon les données probantes disponibles, mais il existe des lacunes, et certains objectifs ne sont pas atteints.

### Dépenses relatives au fonctionnement du Centre canadien



### Budget du Centre canadien

Comme indiqué dans la figure, le budget de fonctionnement du Centre canadien a augmenté d'une année à l'autre, et 2017-2018 a été sa première année entière de fonctionnement. Entre 2017-2018 et 2018-2019, le budget de fonctionnement a augmenté de 17 %, passant de 2,59 M\$ à 3,04 M\$.

### Lacunes et objectifs non atteints

Les renseignements disponibles concernant le budget et les dépenses sont généraux, de sorte que les détails qui permettraient d'évaluer l'efficacité ne sont pas disponibles, comme le montant dépensé pour mener des activités de recherche, organiser des conférences, déployer d'autres efforts de transmission des connaissances ou gérer le FRC.

L'efficacité repose également sur l'atteinte des objectifs de rendement et, comme mentionné plus tôt, même si la plupart d'entre eux sont atteints, certains ne comportent pas suffisamment de données probantes permettant de les évaluer, ou d'autres ne sont tout simplement pas encore atteints.

- On ne dispose pas de données permettant de déterminer si un certain nombre d'objectifs relatifs au développement et à la mobilisation des connaissances ont été atteints.
- L'objectif en matière de subventions et de contributions relativement au pourcentage du financement disponible accordé aux programmes communautaires n'a pas été atteint.

# Effacité

## Administration du programme

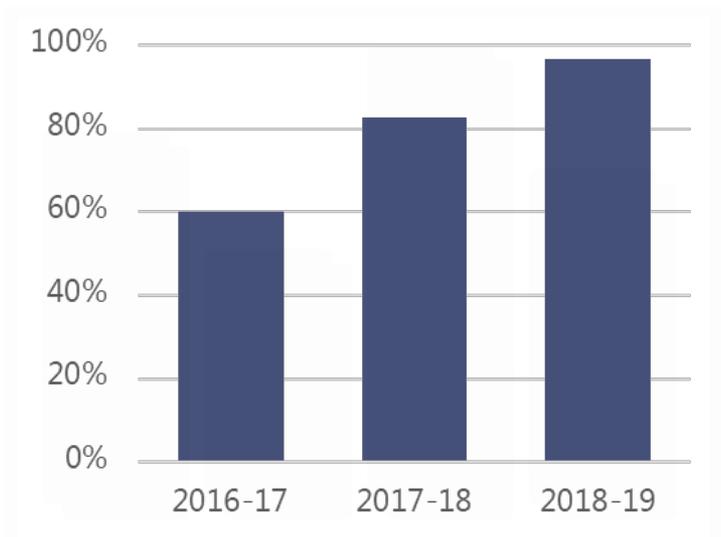
### Effacité du FRC

Une mesure de l'efficacité des programmes de subventions et de contributions correspond à la distribution réussie du financement. Selon cette mesure, le FRC a connu une amélioration au fil du temps. Au cours de sa première année d'existence, pendant l'exercice 2016-2017, 60 % du financement prévu pour les subventions et les contributions (crédit 5) a été dépensé. Ce pourcentage est passé à 83 % pour l'exercice 2017-2018 et à 97 % pour l'exercice 2018-2019.

Un autre indicateur de l'efficacité des programmes de subventions et de contributions consiste à tirer parti du financement du gouvernement fédéral et d'une autre source de financement, de sorte que chaque dollar du gouvernement fédéral dépensé se traduise par un plus grand nombre d'extrants et de résultats en raison du regroupement des sources de financement. L'objectif en matière de rendement pour le Centre canadien est que pour 80 % des demandes, plus de 20 % du financement total provienne d'autres sources.

Actuellement, 21 % des demandes et 43 % des projets financés par le FRC ont reçu 20 % ou plus de leur financement total de la part d'autres sources.

**Pourcentage du financement du FRC prévu qui a été dépensé**



# Effacité

## Administration du programme

### Chevauchements et synergies inexplorées

Les résultats ont permis de relever plusieurs synergies et peu de chevauchements entre les travaux du Centre canadien et ceux d'autres programmes du gouvernement fédéral. Il est évident qu'en se concentrant sur la prévention et qu'en mettant en œuvre une approche fédérale coordonnée pour la LRV, le Centre canadien comble une lacune dans l'approche gouvernementale. Il existe plusieurs forums et mécanismes dont le Centre canadien se sert pour nouer le dialogue avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, notamment en demandant à des représentants de ces organismes d'examiner les demandes relatives au FRC.

Néanmoins, les résultats indiquent que la relation de travail avec plusieurs ministères, y compris la Gendarmerie royale du Canada, pourrait être améliorée et renforcée en vue d'éviter tout chevauchement et d'explorer de potentielles synergies. Plus précisément, les intervenants ont indiqué qu'il existe un risque de chevauchement avec le Programme d'action et de lutte contre le racisme de Patrimoine canadien en raison du lien ambigu entre les crimes haineux et la radicalisation menant à la violence. Par exemple, le Programme d'action et de lutte contre le racisme, tout comme le Centre canadien, accorde la priorité au financement de projets visant la haine en ligne et favorisant la culture numérique. L'équipe du Centre canadien est consciente du risque de chevauchement et discute actuellement des répercussions possibles.



# Efficacité

## Modèle de prestation du Centre canadien



**Constatation :** Le modèle de prestation du Centre canadien appuie ses objectifs.

### Intégration de la recherche, des politiques et des programmes

Le Centre canadien intègre de la recherche, des politiques et des programmes à son domaine d'activité, qui est considéré comme étant tout à fait particulier au sein de Sécurité publique Canada. Ce modèle permet de s'assurer que ces trois domaines d'activité principaux sont alignés et s'appuient entre eux. Toutefois, le modèle intégré présente certaines contraintes. En raison de la forte demande de soutien relativement aux dossiers stratégiques, les principaux informateurs internes ont remarqué que les employés du Centre canadien embauchés à titre de chercheurs n'ont pas suffisamment de temps à consacrer au développement et à la mobilisation des connaissances. En vue de mieux soutenir l'intégration des politiques et de la recherche, il a été suggéré de réorganiser les équipes du Centre, en faisant en sorte que les équipes soient séparées selon les sujets d'importante ou les volets de travail plutôt que d'avoir des équipes distinctes consacrées aux politiques ou à la recherche.

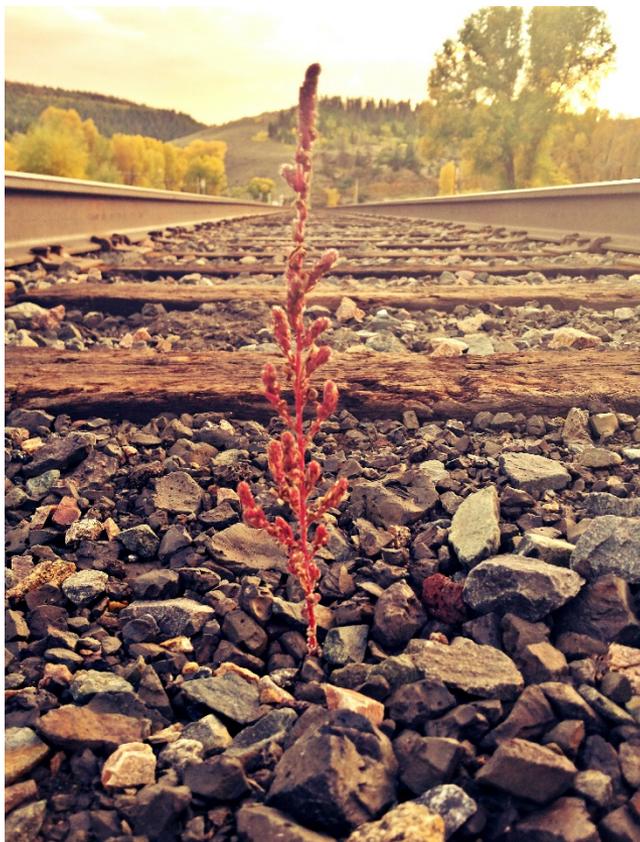
### Comité d'experts

Le Comité d'experts est composé de représentants non gouvernementaux désignés par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile à partir d'une liste de candidats recommandés.

Le Comité offre son soutien par l'entremise de travaux consultatifs relatifs aux politiques de même qu'aux programmes, y compris en ce qui a trait au développement des connaissances et à des conseils concernant les interventions en matière de LRV. Les membres du Comité proviennent de divers secteurs, ce qui assure un lien direct entre les intervenants communautaires et les décideurs. Selon les intervenants, le Comité d'experts représente un moyen de renforcer le rôle de leadership national du Centre de même que son rôle dans la mobilisation de la collectivité. Étant donné que le Comité vient d'être créé (2019), il est encore tôt pour évaluer l'ensemble de ses répercussions. Une des améliorations suggérées consistait à ajouter au Comité d'experts un membre expert pour ce qui est de l'aspect en ligne.

# Effacité

## Modèle de prestation du Centre canadien



### Gestion partagée du FRC

On considère que le recours à la Direction générale des programmes, au sein du Secteur de la gestion des urgences et des programmes de Sécurité publique Canada, pour la gestion du FRC fonctionne bien en raison du jumelage de son expertise en matière d'élaboration et de gestion d'accords de financement avec l'expertise en matière de politiques du Centre canadien. Une amélioration suggérée portait sur le besoin de Sécurité publique Canada d'assurer des communications uniformes avec les bénéficiaires de financement de la part de ces deux organes de Sécurité publique Canada.

### Lacunes et limites

L'engagement et la qualité du personnel du Centre canadien ont été notés par les intervenants externes, mais les informateurs clés internes ont noté qu'il y avait des défis en matière de dotation, y compris des écarts de roulement et d'expertise au sein du Centre.

En raison des préoccupations précédentes, le modèle actuel pourrait se heurter à des problèmes en matière de capacité dans certains secteurs d'expansion suggérés, notamment :

- augmenter la participation dans la conservation, la promotion et la distribution de produits de connaissances;
- soutenir plus directement l'évaluation des projets financés (fournir des outils, des conseils, de l'expertise, etc.);
- mettre un plus grand accent sur la sensibilisation et la participation directe dans les collectivités.

# Conclusions

Les activités du Centre canadien correspondent aux priorités du gouvernement fédéral en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence. Étant donné qu'il a été mis sur pied en juillet 2017, le Centre canadien est encore relativement récent, mais il a tout de même réalisé des progrès dans ses trois principaux domaines d'activité.

Étant au cœur de l'approche fédérale de LRV, le Centre canadien joue un rôle de leadership national en élaborant la Stratégie nationale de LRV, qui a permis d'établir des priorités à l'échelle nationale orientant les travaux liés à la LRV.

Le Centre a organisé des réunions à l'échelle nationale (par exemple, la mégasemaine) et appuyé d'autres conférences ayant rassemblé des intervenants partout au Canada qui participent à la LRV dans le but de mettre en commun des pratiques exemplaires et des apprentissages.

En finançant des projets liés à la LRV par l'entremise du FRC, le Centre appuie les interventions visant à contribuer à élaborer une base de données probantes démontrant l'efficacité des programmes de LRV.

Le Centre semble fonctionner de manière efficace, mais il existe peu de données permettant d'appuyer une analyse de son efficacité.

L'évaluation a permis de relever certaines lacunes et améliorations possibles que le Centre devrait examiner.

- Même si le Centre a établi un profil national et international en matière de LRV, l'évaluation a permis de constater que la coordination du Centre avec d'autres ministères fédéraux pourrait être améliorée, et il est souhaité que le Centre joue un rôle plus visible dans les collectivités en menant un plus grand nombre d'activités de sensibilisation directe.
- Il a été établi que le domaine d'activité du Centre se rapportant au développement et à la mobilisation des connaissances nécessite une plus grande attention puisque le Centre serait en mesure de faire plus d'efforts pour définir et distribuer des produits de connaissances.
- Étant donné que le financement de subventions et de contributions vise à établir une base de connaissances et des données probantes prouvant l'efficacité des programmes de LRV, le Centre devrait promouvoir et soutenir les évaluations des projets.

# Recommandations

La sous-ministre adjointe, Secteur des affaires du portefeuille et des communications, et le sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion des urgences et des programmes devraient envisager les mesures suivantes pour le Centre canadien :



1. en ce qui concerne son rôle de leadership national : explorer les possibilités d'élargir le rôle de coordonnateur, notamment en mobilisant les partenaires et la collectivité.



2. en ce qui concerne son rôle de développement et de mobilisation des connaissances : officialiser les rôles et les responsabilités qui conviennent au Centre canadien à titre de conservateur et de distributeur et peut-être même de producteur de documents de recherche.



3. en ce qui concerne son rôle en matière de subventions et de contributions : fournir les lignes directrices nécessaires pour garantir que les activités des projets financés sont surveillées et évaluées, conformément aux objectifs généraux du Centre canadien.



4. Le Centre canadien devrait mettre en place des mesures pour recueillir systématiquement des données et faire des rapports sur ses extrants et ses résultats.

# Plan d'action de la gestion

Recommandation	Mesure prévue	Date d'achèvement prévue
En ce qui concerne son rôle de leadership national : explorer les possibilités d'élargir le rôle de coordonnateur, notamment en mobilisant les partenaires et la collectivité.	Redynamiser la table des DG d'institutions fédérales dirigée par le Centre canadien et le réseau opérationnel fédéral-provincial-territorial, et utiliser le travail du Comité d'experts de la lutte contre la radicalisation menant à la violence (LRV).	le 31 août 2021
	Élaborer un plan de mobilisation des intervenants et de la collectivité comportant des objectifs actualisés, et mettre à jour le contenu Web sur le Centre canadien en fonction des nouvelles connaissances.	le 31 août 2021
En ce qui concerne son rôle de développement et de mobilisation des connaissances : officialiser les rôles et les responsabilités qui conviennent au Centre canadien à titre de conservateur et de distributeur et peut-être même de producteur de documents de recherche.	Élaborer un programme stratégique de recherche et de mobilisation des connaissances sur deux ans.	le 31 août 2021
En ce qui concerne son rôle en matière de subventions et de contributions: fournir les lignes directrices nécessaires pour garantir que les activités des projets financés sont surveillées et évaluées, conformément aux objectifs généraux du Centre canadien.	Élaborer et lancer des lignes directrices sur la surveillance du rendement des projets en fonction des objectifs généraux du Centre canadien, et mettre à jour les exigences en prévision du rapport annuel sur le rendement en conséquence.	le 31 août 2021
Le Centre canadien devrait mettre en place des mesures pour recueillir systématiquement des données et faire des rapports sur ses extrants et ses résultats.	Créer et utiliser un outil de mesure du rendement propre au Centre canadien qui servira à recueillir des données et à produire des rapports sur les extrants et les résultats.	le 31 août 2021